

Le rejet du poison par le vomissement doit être la règle dans le cas de tous les poisons non narcotiques. Douze ou quinze bons vomissements, pleins et entiers, suffisent ordinairement. Il va sans dire que si le malade a vomi abondamment déjà, il peut devenir inutile de faire vomir davantage. Il est également inutile, et parfois dangereux, de faire vomir quand, dans le cas d'un poison narcotique, comme l'opium, le chloral, etc., le malade est tombé dans le coma. Alors, le rejet du poison s'obtient au moyen de la pompe gastrique, grâce à laquelle on peut soutirer de l'estomac tous les liquides et poisons liquides ou dissous qui y sont contenus. La raison pour laquelle on ne doit pas tenter de donner un vomitif quand le malade est dans le sommeil comateux, c'est que les liquides administrés alors courent risque de s'introduire dans les voies respiratoires et de produire la suffocation. Celle-ci peut encore avoir lieu durant les efforts de vomissements, les matières vomies refluant dans le larynx. Enfin, dans l'état comateux, l'estomac est plus ou moins stupéfié, surtout dans le cas de l'opium, et ne réagit pas sous l'action d'un vomitif. L'emploi de la pompe gastrique doit donc être la règle pour les cas d'empoisonnement par les substances narcotiques, quand le malade est inconscient, et même, je dirais, dans tous les cas d'empoisonnement, chaque fois que les vomitifs n'ont pas chance d'agir, que le malade ait ou non sa connaissance parfaite.

L'administration des antidotes, et parfois aussi la dilution du poison, marchent de pair avec son rejet.

Les antidotes sont de deux ordres. Les uns, dits *chimiques*, neutralisent chimiquement le poison *dans l'estomac*, c'est-à-dire avant sa pénétration dans le sang. Les autres, appelés *dynamiques*, agissent après que le poison a été absorbé dans le sang, et produisent sur l'économie des effets opposés à ceux du poison. Comme exemple des premiers, je citerai les acides dilués qui sont antidotes chimiques des alcalis concentrés, l'albumine qui est l'antidote chimique du sublimé corrosif. Comme exemple des seconds, nous avons le chloroforme qui est l'antidote dynamique de la strychnine, etc.

La neutralisation du poison par les antidotes chimiques est presque aussi importante que le rejet, chaque fois qu'elle est possible. Elle doit se faire aussitôt que possible après l'ingestion de la substance toxique et être suivie, à bref délai, du rejet du nouveau composé résultant de la combinaison du poison avec l'antidote, puis, nouvelle dose d'antidote, puis encore nouveau rejet, et ainsi de suite tant qu'on n'a pas la conviction que le poison a été presque totalement neutralisé. Pour certains poisons, tels que les acides et les alcalis concentrés, le sublimé, l'efficacité des antidotes chimiques est indubitable. Pour d'autres, tels que les sels d'arsenic, les alcaloïdes, elle est pour le moins douteuse et dans tous les cas, assez incertaine, car il ne faut pas croire que les choses se passent